

PV DU CONSEIL D'UFR RÉUNI LE 21 SEPTEMBRE 2023

Présents : BOIS Pascal, BROINE Éric, CALVET Yann, CHARDON Laurette, DE BRUYN Gabriel, DE MATHAN Anne, DOYTCHÉVA Miléna, FOUCHER Antoine, GOURIO Anne, HERMAND Karine, JEAN-MARIE Laurence, LARRIVÉE Pierre, LEFEBVRE Laura, LEVACHER Alizée, MICHEL Youenn.

Procurations : Pierre BAUDUIN à Laurence JEAN-MARIE, Julie DELALANDE à Youenn MICHEL, Typhaine HAZIZA à Antoine FOUCHER, Alain SANDRIER à Anne GOURIO, Pauline SEILLER, à Miléna DOYTCHÉVA, Valérie VIGNAUX à Yann CALVET, Baptiste VILLENAVE à Gabriel DE BRUYN.

Invités : AMAND Rudy, GAUVIN Brigitte, HOUARD Alexandra, LAVILLE Matthieu, MARCHE Hélène, OSOUF Éric, PELLISSIER Anne, ROMERI Luciana.

Excusés : Camille BROU, Ludwig CHENAY, Julie DELALANDE, Typhaine HAZIZA, Alain SANDRIER, Valérie VIGNAUX,

Durée : 1h30.

1. ADOPTION DU PV DU CONSEIL D'UFR DU 26 JUIN 2023

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR plénier du 26 juin 2023.

Vote sur le PV Conseil d'UFR plénier du 26 juin 2023 : 22 pour (unanimité).

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur CALVET rapporte aux membres du Conseil d'UFR les informations données en Conseil des Directeurs de composantes.

L'augmentation du point d'indice ne sera pas compensée par l'État en 2023 et elle ne le sera qu'à hauteur de 50% pour 2024, ce qui impacte fortement le budget de l'établissement.

3. BILAN DE LA RENTRÉE 2023

Monsieur DE BRUYN fait un point sur les effectifs étudiants. Concernant la rentrée 2023, l'UNICAEN voit ses effectifs baisser, en lien avec l'évolution démographique de son bassin de recrutement, avec 26 000 étudiants inscrits mi-septembre. Pour l'UFR HSS, les effectifs sont plutôt stables en L1 et L2 mais on constate tout de même, depuis deux ans, une légère décroissance, en lien avec la baisse démographique. En M1, les effectifs sont en hausse : la mise en place de la plateforme MonMaster n'a pas eu d'effet négatif sur le remplissage des formations.

Les formations dont les effectifs sont en dessous ou proches des seuils définis par l'établissement sont invitées à réfléchir aux perspectives à moyen terme. Les prévisions démographiques à horizon 2030 risquent de fragiliser davantage ces formations. Aucune n'est cependant menacée de fermeture à court terme.

Concernant l'orientation, la journée du lycéen aura lieu du 14 au 16 novembre 2023.

Madame GAUVIN souligne une précarité étudiante très significative, cette année.

Dans le bâtiment N et dans le bâtiment D, une nouvelle signalétique a été installée pour que les bureaux occupés par des personnels de l'UFR HSS soient mieux identifiés. Cette signalétique participe à afficher l'unité de l'UFR HSS dans l'ensemble des bâtiments qu'elle occupe.

4. MODIFICATIONS DE MAQUETTES ET DE MCC

Les demandes ont été transmises dans un document, qui est commenté en séance :

Licence sociologie : Monsieur AMAND indique que les enseignements d'histoire pour les sociologues doivent être adaptés aux étudiants non historiens.

Licence Sciences de l'éducation : Madame PELLISSIER indique un échange d'un enseignement du semestre 1 avec un enseignement du semestre 2, en lien avec un arrêt maladie d'une enseignante.

Master MLE : Madame GAUVIN précise ses deux demandes de modifications de MCC.

Vote sur les demandes de modifications de maquettes et de MCC : 19 pour, 3 abstentions.

5. QUESTIONS DIVERSES

Question de Monsieur MICHEL relative à l'organisation des examens et à la fraude :

Monsieur MICHEL indique que le nombre de fraudes repérées tend à augmenter. En Sciences de l'éducation, les étudiants l'ont particulièrement signalé. Une pratique est de sortir l'antisèche correspondant à la couleur du brouillon.

Il demande que les copies et brouillons soit distribués au moment de la distribution du sujet.

Monsieur DE BRUYN indique que ce sujet sera débattu à la prochaine commission pédagogique.

Question de Monsieur LARRIVEE : règle de financement des vacances :

Monsieur DE BRUYN indique qu'après des échanges contradictoires avec la DRH, la DRI et la DAFB, les composantes ont été informées des nouvelles règles qui s'appliquent désormais au recrutement de CDD et de vacataires dans les laboratoires. Les laboratoires ne peuvent pas flécher une partie de leur dotation en masse salariale. Elle ne doit être utilisée qu'en fonctionnement et investissement. Monsieur DE BRUYN précise que nous ne pouvons plus recruter des vacances que sur la dotation spécifique de l'UFR ou bien sur les ressources propres des laboratoires. Si ces derniers ont du FIRC, ils peuvent également l'utiliser pour de la masse salariale.

Monsieur OSOUF indique que la direction de l'université a demandé qu'on réduise le budget UFR de 5% et que le budget en ressources de personnel a déjà été voté, pour cette année, et ne peut plus être modifié.

Monsieur CALVET indique qu'il faut que les Directeurs d'Unité de Recherche fassent remonter ce point au prochain Conseil des Directeurs d'Unité de Recherche.

Question de Madame MARCHE : situation de la gestionnaire de scolarité pour la licence de sociologie :

Le Département de sociologie s'inquiète de la situation de la gestionnaire de scolarité qui a été reçue à un concours de catégorie B.

Monsieur OSOUF donne des précisions sur la situation de l'agente et les démarches qu'il a faites auprès de la DRH. Monsieur CALVET indique qu'un courrier de la DRH a assuré qu'elle restera à l'UFR HSS jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Yann CALVET

YANN CALVET
